



Arras, le 20 décembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comité Départemental Anti-Fraude (CODAF) : réalisation d'une opération interservices à Boulogne-sur-Mer

Il a été réalisé ce jour à Boulogne-sur-Mer sur la zone d'activités économique de Capécure une opération interservices, sous l'autorité conjointe de Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais et Pascal MARCONVILLE, procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Boulogne-sur-Mer, dans le cadre du Comité Départemental Anti-Fraude, destinée à s'assurer principalement de la qualité et de la sécurité alimentaire des produits de la mer en cette période de fêtes de fin d'année.

Ainsi, près de 80 agents émanant de :

- la Direction Départementale de la Protection des Populations ;
- l'Inspection du Travail ;
- de l'URSSAF ;
- des Affaires Maritimes ;
- de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;
- du service des Impôts ;
- des services de Police ;
- des services de la Gendarmerie Maritime.

sont intervenus auprès de 22 entreprises, ont procédé également à 230 contrôles dont 108 véhicules et à l'audition d'environ 300 salariés.

Les contrôles ont fait apparaître pour l'essentiel des situations de conformité. Toutefois 23 procédures ont d'ores et déjà été établies et des vérifications complémentaires pourront donner lieu à des procédures ultérieures. A cette occasion, il a été saisi et détruit plus de 250 kgs de poissons avariés par les Services Vétérinaires.

Cette opération a démontré l'utilité des contrôles menés sur la zone de Capécure, notamment au regard de la santé publique mais aussi de la lutte contre le travail dissimulé, source de concurrence déloyale entre les différentes sociétés.

Dans les semaines à venir, il sera proposé de nouveaux contrôles des services conjoints de l'État.